

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(8\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Auguste Savardan, 12 avril 1867](#)

Jean-Baptiste André Godin à Auguste Savardan, 12 avril 1867

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[12 avril 1867](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Savardan, Auguste \(1792-1867\)](#)

Lieu de destinationLa Chapelle-Gaugain (Sarthe)

Description

RésuméÀ propos de l'accueil au Familistère de personnes recommandées. Savardan est embarrassé par la lettre de Godin du 22 novembre 1866 sur le sujet. Godin lui fait à nouveau part de ses réticences à accueillir des personnes recommandées car les relations avec elles s'en trouvent affectées. Godin n'est pas libre à leur égard et elles manquent d'engagement. Sur Alphonse Latron : « Eh bien Latron me fait aujourd'hui l'effet d'un homme qui se trouve rivé au Familistère. » Godin juge que Latron manque d'initiative et se laisse conduire par le bout du nez par le marmiton. À propos d'un vol. Godin pense que Latron n'est pas satisfait de la fonction qui lui a été confiée à l'usine, qu'il a des peines de cœur. Il indique aussi que le service fait par sa femme au casino laissait beaucoup à désirer avant qu'il ne lui fasse remarquer. Godin invite Savardan au Familistère.

Mots-clés

[Conflit](#), [Emploi](#), [Visite au Familistère](#)

Personnes citées

- [Latron, Alphonse](#)
- [Latron \[madame\]](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)

Collation2 p. (476r, 477v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Lyon le 12 août 1767

M. Monnier de Saveran

M. Monnier et son

Vous me dites que vous ignorez
 l'embaras que me fait ma lettre
 du 22 j^uin je ne lui pas devant les
 yeux mais je pense qu'elle a eu
 le inconvénient qu'on croira que on
 la mienne doit être en sautoir
 de personnes recommandées, même celle
 qui est la plus digne de l'être. La
 lettre de l'abbé de Saveran dont vous me parlez
 est une preuve de cette opinion. Sans
 rien caquer l'importance une personne
 fait une position différente à un individu
 auprès de moi. Vous savez certainement
 l'homme qui a besoin de bien faire
 aller à l'épave dans une vie exempt
 de soins et de préocupations comme je
 ne saurais me donner cela à moi
 même je ne puis pas que une illustre
 naissance chez eux qui viennent par
 part à ma fondation, quand ils
 viennent s'offrir dans même ils peuvent
 quitter de la même façon. Le bien
 de l'abbé de Saveran me fait aujourd'hui l'effet d'un
 honneur qui se trouve vicié au
 d'ambassadeur. On a un pour lui plus

l'attention et plus d'égards que pour
 aucun autre pourrais être surpris de
 trouver en lui un chef de service capable
 mais il manque de toute initiative et de
 laisser conduire par le bout du nez au lieu
 de mettre la cuisine en bonne voie et de
 diriger le personnel, il était conduit par le
 marmiteux, je ne lui ai jamais fait de
 reproche de l'inévitable négligence qui a donné
 lieu au vol dont vous me parlez et sur lequel
 assurément il a été bien de se presser de donner
 les renseignements que la chose méritait mais
 je n'ai pas voulu malgré cela le suspecter
 au seul instant de ce fait, pour ne pas
 laisser saigner le service du service
 dont je lui avais confié le soin, j'ai dû lui
 donner une fonction dans la cuisine, dont il a fait
 de son mieux et dans laquelle on ne lui fait
 aucun reproche mais je crois qu'elle ne le
 contente pas. Satron doit avoir des quins
 de veuve qui lui font voir les choses en noir.
 sa femme laissait beaucoup à désirer dans
 la cuisine du service les habitants se plaignaient
 souvent de négligences dans le service et la cuisine
 pouvait aussi souffrir, assurément les commissions
 d'achat que le service doit remettre depuis que
 j'ai appliqué l'attention de madame Satron sur
 ce fait il se sent certainement que elle que
 sa fonction lui soit maintenue, profitez des premiers
 beaux jours pour venir jusqu'à par deux fois
 à faire un séjour au Familien
 agruez mes meilleurs sentiments

D'Orléans